PUY-DE-DÔME EN MOUVEMENT

NUMÉRO SPÉCIAL UNESCO

SEPTEMBRE 2018
www.puy-de-dome.fr

PREMIER BIEN NATUREL INSCRIT EN FRANCE HEXAGONALE

Édito

Une inscription pour l'avenir

L'inscription de la Chaîne des Puys – faille de Limagne au patrimoine mondial de l'UNESCO est une formidable chance pour notre territoire et bien au-delà de ses limites géographiques.

Figurer aux côtés de sites comme le Grand Canyon aux Etats-Unis, la Grande barrière de corail en Australie ou la Baie d'Ha-Long au Vietnam, nous récompense et nous oblige. Nous avons à veiller sur ce bien, à le faire partager avec le monde entier tout en garantissant son intégrité.

Cette inscription n'est pas une fin en soi. Ce projet de territoire en fera naître d'autres : projets touristiques, sans doute, projets environnementaux, sûrement, projets culturels, projets économiques, ouverture sur le monde.

Désormais nous savons comment nous y prendre pour réussir. Nous sommes équipés, outillés, pour relever les grands défis de notre temps. Continuons à être rassemblés pour gagner et toujours pour aller de l'avant.

Nous avons démontré qu'il n'y a pas de territoires condamnés, il n'y a que des territoires sans projet.

JEAN-YVES GOUTTEBEL
Président du Conseil départemental
Vice-Président de l'ADF

Parole d'élu

« La reconnaissance du travail accompli »

Eric Gold, sénateur du Puy-de-Dôme, conseiller départemental chargé de la candidature de la Chaîne des Puys - faille de Limagne.

« L'inscription de la Chaîne des Puys – faille de Limagne sur la Liste du patrimoine mondial est une formidable reconnaissance pour le site en lui-même mais aussi pour tout le travail de gestion et de préservation mené depuis de nombreuses années.
Ce Haut lieu tectonique est déjà bien protégé, son inscription ne va pas imposer de contraintes supplémentaires pour son aménagement ou l'organisation des activités, comme l'agriculture ou le tourisme. Si les usages actuellement autorisés ne sont pas remis en question, la décision prise par le 42e Comité du patrimoine mondial permet de mieux légitimer toutes les mesures prises pour conserver l'intégrité de ce site exceptionnel. » ◆

Revue de presse

La tectonique fait le buzz

Plus de 700 médias nationaux et internationaux ont repris l'information.

Journaux papiers, radios, télés, sites web, réseaux sociaux... Dès que le coup de marteau de Sheikha Haya* a résonné à Manama, au Bahreïn, dans l'amphithéâtre où était réuni le Comité du patrimoine mondial, entérinant la décision d'inscription de la Chaîne des Puys – faille de Limagne sur la Liste, la nouvelle s'est répandue comme une traînée de poudre. L'ensemble de la presse nationale (*Le Monde, Libération, Le Figaro*...) et de la presse quotidienne régionale a accordé une bonne place, parfois une page entière avec photos magnifiques à l'appui, à cette actualité. Les JT nationaux ne se sont pas privés, non plus, de diffuser de superbes vidéos aériennes au-dessus de nos volcans. La puissance médiatique de l'UNESCO aidant, les médias étrangers se sont également fait l'écho de cette nouvelle. Les rédacteurs britanniques du *Green guide* de Michelin ont même pu glisser à la dernière minute la mention UNESCO avant le départ à l'impression de la dernière édition de leur guide France. ◆

*représentante du royaume de Bahreïn, présidente du 42e Comité du patrimoine mondial.

Supplément du Puy-de-Dôme en mouvement n° 187
Magazine du Conseil départemental
Hôtel du Département – Service communication
24, rue Saint-Esprit – 63033 Clermont-Ferrand Cedex 1
Tél. : 04 73 42 23 16 – Fax : 04 73 42 23 62
www.puy-de-dome.fr
Directeur de la publication : Jean-Yves Gouttebel
Rédactrices en chef : Carole Beriox, Stéphanie Caille
Rédaction : Laurence Rapp, Thibault Teisserenc, Baptiste Désorme, Bérangère Monraisse, Julie Jarlier avec le concours des services du Conseil départemental.
Photographies : Jodie Way, Steeve Hans, Valentin Uta, Gérard Fayet, Francis Cormon.
Impression : Roto Aisne
Maquette et réalisation : Médiafix (www.mediafix.net)
Diffusion : Mediapost – Tirage : 360 000 exemplaires – Dépôt légal : à parution
ISSN : 1158-0720.
Puy-de-Dôme en mouvement est imprimé sur du papier recyclé.

Chronologie

11 ans de projet en quelques dates

Reconnaissance prestigieuse, l'inscription d'un site sur la Liste du patrimoine mondial nécessite un travail de longue haleine. Pour la Chaîne des Puys - faille de Limagne, onze années se sont écoulées entre le lancement du projet et la décision finale prise par le Comité du patrimoine mondial.

- **2007 :** Lancement du projet par Jean-Yves Gouttebel, président du Conseil général.
- **2009 :** Mise en place des partenariats locaux pour la constitution et le portage de la candidature : soutien unanime des collectivités territoriales et de l'Etat français.
- **2010 :** Première audition devant le Comité des biens français du patrimoine mondial.
- **2011 :** Rédaction du dossier de candidature et élaboration du plan de gestion du bien.
- **Novembre 2012 :** Sélection du dossier par l'Etat français.
- **Janvier 2013 - Printemps 2014 :** Premier examen du dossier à l'UNESCO et évaluation internationale par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN)
- **Juillet 2014 :** Décision du 38e Comité du patrimoine mondial réuni à Doha de renvoyer l'inscription avec demande d'une expertise indépendante pour clarifier les divergences entre les scientifiques et l'UICN.
- **2015 - 2016 :** Phase de renvoi : nouvel avis défavorable de l'UICN en dépit du rapport positif de la mission technique indépendante qui avait validé la valeur universelle exceptionnelle du bien.
- **Juillet 2016 :** A Istanbul, le Comité suit l'avis de la mission technique indépendante : reconnaissance explicite du « potentiel de valeur universelle exceptionnelle » sur la base du critère géologique et demande de compléments sur la gestion : renvoi du dossier dans cette attente.
- **2016 - 2018 :** Nouvelle phase de renvoi et dialogue approfondi avec l'UICN et le Centre du patrimoine mondial.
- **Janvier 2018 :** Visite du président de la République Emmanuel Macron sur le site du puy de Dôme.
- **Mai 2018 :** L'UICN rend un avis favorable pour l'inscription du site.
- **2 juillet 2018 :** Le 42e Comité du patrimoine mondial, réuni à Manama au Bahreïn, décide d'inscrire le Haut lieu tectonique Chaîne des Puys – faille de Limagne sur la Liste du patrimoine mondial.◆

Célébrations

Ensemble, fêtons l'UNESCO !

Après 11 ans de candidature, le Haut lieu tectonique Chaîne des Puys - faille de Limagne a été inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO. Rendez-vous le samedi 15 septembre au puy de Dôme pour fêter, ensemble, l'aboutissement de ce projet autour d'un programme d'animations gratuites pour tous les publics.

Si la valeur scientifique du site a été déterminante dans la décision d'inscription de la Chaîne des Puys - faille de Limagne au patrimoine mondial de l'UNESCO, la mobilisation extraordinaire qui a accompagné ce projet dans la durée n'est pas passée inaperçue. Et c'est pour remercier toutes celles et ceux qui, au fil des ans, ont soutenu fidèlement la candidature que le Conseil départemental a concocté une journée festive au cœur même du site inscrit. Attention : nature, culture, sport et bonne humeur sont au programme !

• **Vols en montgolfières :** dès l'aube, levez les yeux au ciel pour apercevoir les montgolfières qui décolleront d'Orcines avec, à leur bord, les lauréats du jeu-concours qui s'est déroulé à la fin du mois d'août dans le quotidien La *Montagne*.

• **Randonnées :** au fil de la journée, quatre randonnées rallieront le puy de Dôme en partant des points cardinaux du site. Emmenées par des accompagnateurs en montagne, partant à l'aube ou en début d'après-midi, longues de 8, 12, 25 ou 30 km, les randonnées traverseront la Chaîne des Puys du nord au sud et d'est en ouest. Les participants se retrouveront tous au sommet du chemin des Muletiers vers 18h30 avant de partager un repas préparé par les Toques d'Auvergne.

Inscriptions : gratuites sur **www.puy-de-dome.fr** à partir du 27 août.
Attention : dénivelé important, bonne forme physique et équipement adapté nécessaires.

• **Concerts et animations au sommet du puy de Dôme :** de 13h30 à 20h environ, concerts et spectacles verront les styles et les ambiances se succéder sur le géant des Dômes.
Infos : gratuit, tout public, sans inscription.
Pour accéder au sommet, le billet aller-retour pour emprunter le Panoramique des Dômes sera exceptionnellement à **5 €** pour tous alors que le train reprendra sa cadence d'été le temps d'une après-midi (un train toutes les 20 minutes).
Renseignements : www.panoramiquedesdomes.fr

• **Trophée des Muletiers :** afin de s'associer aux célébrations de l'inscription, la fameuse course change son planning, les coureurs s'attaqueront donc au Chemin des Muletiers dès 8h15 le 15 septembre.
Inscriptions : www.muletiers.com

• **Vols en parapentes :** tout au long de l'après-midi, les visiteurs pourront assister à l'envol de nombreux vols en parapentes et, à la tombée du jour, à un vol festif de démonstration.

• **Animations au pied du puy de Dôme :** dans l'après midi et, pour clore la journée en beauté, plusieurs montgolfières seront installées au pied du puy de Dôme, non loin de la gare du train Panoramique, pour un « night glow » qui consiste à gonfler les montgolfières à la tombée de la nuit, comme autant de lanternes majestueuses.

Avec la participation exceptionnelle des Toques d'Auvergne et des associations Génération Mouvement et Générosy'Trail. Avec le soutien de TC Dômes, Volvic, Limagrain, Auvergne Habitat, Michelin et la Banque Chalus.

N.B. : programme susceptible d'être modifié ou annulé en fonction des conditions météo.

Ils ont soutenu

© Jodie Way

Nathalie Kosciusko-Morizet, ministre de l'Écologie (2010–2012) et Jean-Yves Gouttebel, président du Conseil départemental.

© Nicolas Laporte

L'astrophysicien Hubert Reeves.

© Gerard Fayet

Le Pr Hiroshi Amano, Prix Nobel de physique, et Jean-Yves Gouttebel.

© Jodie Way

Le sculpteur Thierry Courtadon.

© Jérôme Chabanne

La ministre de l'Environnement (2014-2017) Ségolène Royal et le président du Conseil départemental Jean-Yves Gouttebel.

© Jodie Way

Le skieur Gauthier de Tessières, vice-champion du monde de super-G.

© Aprime Group

Le journaliste et écrivain Patrick Poivre d'Arvor.

© Ville de la Bourboule

Nicolas Hulot, ministre de la Transition écologique et solidaire, et Fanny Agostini, journaliste.

© Ludovic Combe

Les joueurs de rugby de l'ASM au Volcan de Lemptégy.

la candidature

J'♥ Haut lieu tectonique Chaîne des Puys faille de Limagne PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO
Tous ambassadeurs

Guillaume Cizeron et Gabriella Papadakis, triples champions du monde de danse sur glace.

Delphine Batho, ministre de l'Ecologie (2012-2013).

L'ambassadeur de France auprès de l'UNESCO Laurent Stefanini et le président de la République Emmanuel Macron lors de sa visite au puy de Dôme le 26 janvier 2018.

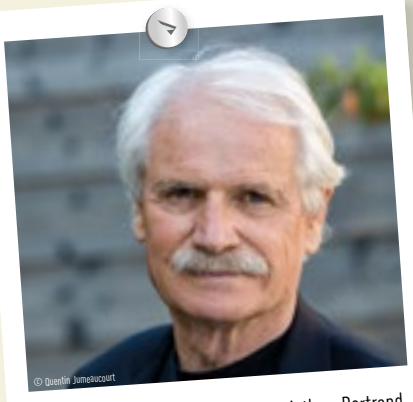

Le photographe et réalisateur Yann Arthus-Bertrand.

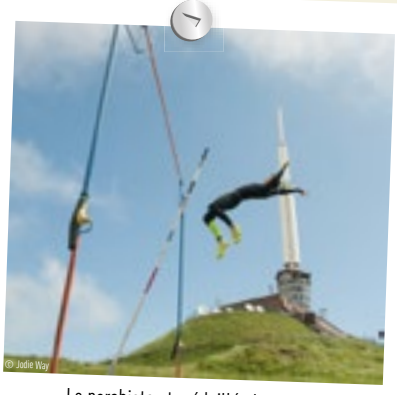

Le perchiste et médaillé olympique Renaud Lavillenie.

La journaliste Claire Chazal.

Le chef Christian Constant, le président d'Esprit de Thiers® Jean-Paul Duroux, le chef Cyrille Zen, la coutelière Claudine Dozorme et le chef Yves Camdeborde.

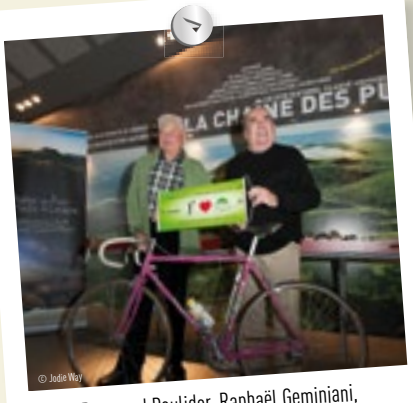

Raymond Poulidor, Raphaël Geminiani, anciens champions cyclistes.

Laurent Bignolas, président du « Pack-Média » et Jean-Yves Gouttebel.

Spécificités de notre Haut lieu tectonique

Anatomie d'un bien exceptionnel !

Le Haut lieu tectonique Chaîne des Puys - faille de Limagne est le témoin exceptionnel d'un phénomène colossal à l'échelle de la Terre : le début de la rupture d'un continent. Visite guidée en quelques chiffres.

8 400 ans
C'est la date de naissance des plus récents volcans de la Chaîne des Puys inscrits au patrimoine mondial. Eux ? Ce sont les fameux et très courus puys jumeaux de la Vache et de Lassolas. Les plus anciens datent de 95 000 ans. Cet ensemble est donc très récent à l'échelle géologique.

80 puys
Apparus sur le plateau des Dômes et parallèlement à la faille de la Limagne, les quelque 80 puys que compte l'alignement volcanique de la Chaîne des Puys s'étalent sur près de 32 km de long et 4 km de large.

700 mètres
La faille de Limagne s'étend sur 30 km de long environ, depuis Enval jusqu'à Ceyrat en passant par Sayat et Royat. Elle est alignée parallèlement à la Chaîne des Puys. Sorte de mur végétal de 700 mètres de haut, elle marque la séparation entre le plateau des Dômes et la plaine de la Limagne.

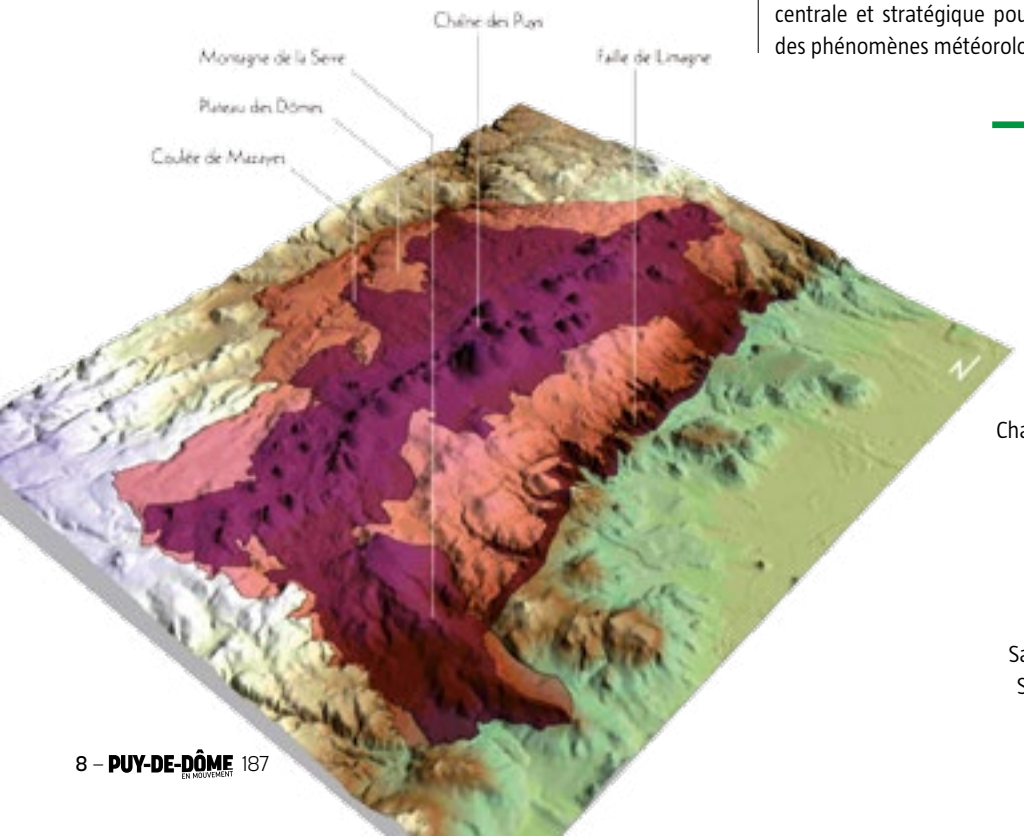

242 km²
D'une superficie de 242 km², la zone centrale du bien inclut tous les attributs géologiques et paysagers constituant la valeur universelle exceptionnelle et permet d'en assurer la protection. Elle a été définie avec l'aide des universitaires clermontois et du Parc naturel régional des volcans d'Auvergne.

1751
Durant très longtemps, les habitants de la région ont foulé des volcans sans même le savoir. C'est au XVIII[e] siècle seulement, en 1751 très précisément, que Jean-Etienne Guettard reconnait qu'il s'agit d'édifices volcaniques. Cette importante découverte va jeter les bases de la volcanologie moderne.

1876
C'est la date d'inauguration du premier observatoire météo implanté au sommet du puy de Dôme. Cet équipement précieux est le fruit de la volonté d'Emile Alluard, professeur de physique de l'Université de Clermont-Ferrand. A 1 465 m d'altitude – soit le point culminant de la Chaîne des Puys – il occupe une position centrale et stratégique pour l'observation et la compréhension des phénomènes météorologiques.◆

30 communes pour un patrimoine

Le Haut lieu tectonique Chaîne des Puys – faille de Limagne s'étend sur 30 communes : Aurières, Aydat, Bromont-Lamothe, Ceyrat, Ceyssat, Chamalières, Chanat-la-Mouteyre, Chanonat, Charbonnières-les-Varennes, Cournols, Durtol, Le Crest, Mazayes, Nébouzat, Nohanent, Olby, Orcines, Pontgibaud, Pulvérières, Romagnat, Royat, Sayat, Saint-Amant-Tallende, Saint-Genès-Champanelle, Saint-Ours-les-Roches, Saint-Pierre-le-Chastel, Saint-Saturnin, Saulzet-le-Froid, Vernines et Volvic. ◆

Soutien des acteurs économiques

Une fondation pour une meilleure gestion

La Fondation Chaîne des Puys - faille de Limagne regroupe des grandes entreprises locales et finance plusieurs actions en lien avec le plan de gestion du site.

Historiquement attachées à leur environnement, plusieurs sociétés puydômoises ont très vite manifesté leur désir de s'associer au projet de candidature de la Chaîne des Puys - faille de Limagne. C'est ainsi que la fondation du même nom a été créée en décembre 2012 par sept entreprises emblématiques du département. Première et seule structure de ce genre dédiée à un site inscrit au patrimoine mondial, la Fondation Chaîne des Puys – faille de Limagne s'est donné pour objectif de préserver et de valoriser les paysages du site et ses formes volcaniques, de soutenir les activités traditionnelles locales et de développer la recherche et la diffusion des connaissances. Dotée, à sa création, d'un capital de 350 000 € sur cinq ans, complété par les apports des donateurs ponctuels, la Fondation a soutenu de nombreuses actions en lien avec le plan de gestion du site. Les décisions sont prises collectivement au sein d'un comité exécutif qui comprend un membre de chaque entreprise fondatrice ainsi que des personnalités qualifiées qui apportent leur expertise technique sur les projets examinés pour être financés.◆

Cinq projets financés

Depuis sa création, la Fondation a soutenu 5 projets :

- Le réaménagement du puy de Vichatel ;
- La mise en place d'un troupeau mobile gardienné ;
- La construction d'une cabane de berger au pied du puy de Dôme ;
- La création d'un observatoire de la fréquentation et l'installation d'éco-compteurs sur différents puys ;
- L'aménagement intérieur de la cabane de berger.

« Des entreprises profondément attachées à ce territoire »

Marc Dauzat (Aubert et Duval), président de la fondation Chaîne des Puys - faille de Limagne.
« La fondation a été créée par des entreprises historiquement installées dans le Puy-de-Dôme. Si elles ont vite rejoint la candidature de la Chaîne-des-Puys – faille de Limagne au patrimoine mondial, ce n'est pas par calcul économique – l'inscription ne va pas accroitre leur activité – mais parce qu'elles sont profondément attachées à ce territoire dans lequel elles vivent et se développent. D'autre part, nous adhérons complètement aux valeurs d'excellence et d'exemplarité qui ont permis la réussite de ce projet. »

Les membres de la Fondation :

> FONDATEURS

AUBERT&DUVAL · ECHALIER · EDF · Volvic · Limagrain de la terre à la vie · ROCKWOOL · MICHELIN

> MEMBRES

Auvergne Habitat · CENTRE FRANCE · suez

> DONATEURS

BANQUE CHALUS · Groupama Rhône-Alpes Auvergne

Bon à savoir !

Pour tout connaître de la Chaîne des Puys - faille de Limagne, sa gestion et la démarche UNESCO, télécharger des documents d'information, visionner des vidéos, et accéder à une médiathèque dédiée, consultez le site Internet : **chainedespuys-failledelimagne.com**

Vous trouverez également, dans la médiathèque, un kit de communication* « Inscription UNESCO » avec logos, visuels, photos, schémas...

*strictement réservé à des fins non commerciales

Rendez-vous nature

Par ici la sortie !

Balades au crépuscule, gourmandes ou volcaniques, ateliers photos, visites théâtralisées, expositions… Percez les secrets de la Chaîne des Puys – faille de Limagne en participant aux nombreuses activités gratuites organisées, jusqu'à la fin de l'année, par le Département.

Les volcans n'ont pas fini de vous surprendre ! Jeunes et moins jeunes, randonneurs avertis ou amateurs, passionnés ou novices, amoureux de la nature, de la culture ou des activités sportives… Partez à la découverte des mille et une facettes de la Chaîne des Puys – faille de Limagne. Le Conseil départemental vous donne rendez-vous, jusqu'à la fin de l'année, au cœur de ce site emblématique grâce à une programmation riche et variée.
Petits et grands pourront s'émerveiller devant les trésors naturels des volcans à travers des balades au crépuscule, des sorties avec un garde nature, des ateliers jeune public, ou en découvrant les expositions présentées sur le site du puy de Dôme : *Voyage en Chaîne des Puys et faille de Limagne au XIX^e siècle* et *Concilier une infrastructure électrique et un paysage exceptionnel*, deux visions différentes du site ! ◆

INFOS PRATIQUES
Programme complet et réservation au 04 73 62 21 46
ou sur **volcan.puy-de-dome.fr**
@chainedespuys - Chaîne des Puys

Charte du randonneur

Respectons la nature

Vous êtes nombreux à participer aux balades et animations organisées à travers la Chaîne des Puys. Pour que demeure intact votre plaisir et que d'autres puissent le partager après vous, quelques règles simples doivent être observées :

- Respectez les propriétés privées en refermant les barrières avec précaution.
- Veillez à ne pas effrayer les animaux en pâture. Il est impératif, dans ces conditions, de tenir son chien en laisse.
- Restez sur les sentiers pour ne pas abîmer la végétation et provoquer une érosion précoce.
- Ne cueillez pas les fleurs ou les végétaux, d'autant que certaines espèces sont protégées.
- Emportez vos déchets jusqu'à la prochaine poubelle.◆

Bienvenue sur la Liste !

La Chaine des Puys - faille de Limagne fait partie des 209 sites naturels inscrits sur la prestigieuse Liste des sites inscrits au patrimoine mondial dont :

LES DOLOMITES (ITALIE)

LE PARC NATIONAL DU GRAND CANYON (ETATS-UNIS)

LES PITONS, CIRQUES ET REMPARTS DE L'ÎLE DE LA RÉUNION

LA GRANDE BARRIÈRE DE CORAIL (AUSTRALIE)

LE PARC NATIONAL DE LOS GLACIARES (ARGENTINE)

LA BAIE D'HA-LONG (VIETNAM)

FÊTONS L'UNESCO

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL ORGANISE LE

15 SEPTEMBRE 2018

AU BONHEUR DES DÔMES

RANDONNÉES,
CONCERTS, SPECTACLES
ET ANIMATIONS...

INSCRIT
HAUT LIEU TECTONIQUE
Chaîne des Puys faille de Limagne
PATRIMOINE MONDIAL
UNESCO

Renseignements et réservations
à partir du 27 août sur PUY-DE-DOME.FR

PANORAMIQUE DES DÔMES

PUY-DE-DÔME
LE DÉPARTEMENT